

METTRE EN PLACE UN JARDIN VIVRIER

MAJ 04 2026

SOUS RÉSERVE D'HABILITATION

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salariés

Prérequis

- Travailler en plein air en équipe
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français
- Justifier de :
 - Diplôme / titre de niveau 3 (CAP / BEP)
 - ou 1 an d'activité en lien avec le métier
 - ou 3 ans d'activité dans une autre filière

Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne sur
▶ www.campusverdazur.fr

Modalité d'entrée en formation :

(Sous réserve de places disponibles).
Étude du dossier lors d'une commission de validation (*dans le mois précédant la formation*)

Tarifs :

- 1 750 € (parcours complet)

Financement :

- France Travail (aide individuelle à la formation)
- OPCO (opérateur de compétences entreprise)
- Financement individuel
- Éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Rémunération

- Maintien des ARE France Travail pendant la formation
- Maintien du salaire selon les employeurs.

Matériel pédagogique

À votre charge :

- Pantalon de travail, chaussures de sécurité, gants et matériel d'écriture.

**Ce module est une Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale.
Elle correspond à un bloc de compétences
du diplôme BP Aménagements Paysagers.**

L'OBJECTIF

L'UCARE «Mettre en place un jardin vivrier» a pour finalité de créer un jardin de végétaux comestibles (légumes, fruits, herbes aromatiques, fleurs) selon les principes de l'agroécologie, d'assurer son suivi et son entretien pour assurer la récolte. Elle pourra être mise en oeuvre dans le cas d'une commande client

POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier ;
- Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en oeuvre), rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes... ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements ;
- Accompagnement individualisé ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap ;
- Un tremplin vers l'insertion professionnelle.

L'ensemble de ces facteurs contribue à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.

VOIE D'ACCÈS À LA PROFESSIONNALISATION

Parcours de formation continue

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

L'UCARE peut aller jusqu'à la certification (remise d'une **attestation de réussite sous réserve de validation du jury régional**) permettant la validation d'un bloc de compétences du "Brevet professionnel Aménagements Paysagers".

Modules :

- Implantation de végétaux comestibles dans un jardin vivrier
- Livraison d'un jardin vivrier

Savoirs-faire:

- Préparer les sols et supports de culture spécifiques à la culture de végétaux comestibles (planches, carrés, potagers, buttes...)
- Mettre en place des végétaux comestibles
- Associer les végétaux
- Prévoir la rotation des cultures
- Proposer des techniques pour le suivi des cultures dans le respect des principes agroécologiques
- Expliquer, conseiller sur les travaux d'entretien et de culture à réaliser

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel, travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusvertdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

L'ALTERNANCE

La formation comprend **70 h** de formation en centre, réparties sur deux périodes de 35 h chacune. Il permet de valider un bloc de compétences.

Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

Calendrier : À définir

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- CAPa Métiers de l'Agriculture
- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- CS Conduite de la production de plantes à parfum aromatiques et médicinales
- BP Aménagements Paysagers
- Formations professionnelles courtes 100% Nature

Secteur d'activité : Exploitations agricoles, Entreprises du paysage / Collectivités

Catégorie d'emploi : Agriculteur, producteur, chef de culture ou de production agricole, chef d'équipe paysagiste, jardinier, ouvrier d'entretien des espaces verts

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Formation Continue
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

